

A

(N° 60.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1841.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT , au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Charles-Auguste Boulangé.*

MESSIEURS ,

Par pétition adressé à la Chambre des Représentants, le sieur Charles-Auguste Boulangé, négociant, domicilié à Mons, demande la naturalisation ordinaire.

Il est né à Nancy (France), le 13 août 1809; il habite la Belgique depuis 1814; il a satisfait aux lois de ce pays relatives à la milice, et a épousé à Mons une dame belge.

Les autorités consultées rendent témoignage de la bonne conduite politique et privée du pétitionnaire; elles ajoutent qu'il fait depuis plusieurs années un commerce important, et estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS AÎNÉ.
